

Trois fureteurs insolites – page 85

En achetant des biens à des **ayants droit*** sans le sou, **cette*** antiquaire **s'était constitué*** un **fonds*** hétéroclite **hors pair***. En avait-on vu défiler, à **la queue leu leu***, des **dilettantes*** et des marchands **de tout acabit*** fascinés par son **bric-à-brac***, voire son **capharnaüm*** !

Pêle-mêle* se trouvaient **rassemblés*** là des **crédences***, des **bonheurs-du-jour***, des **maies*** berrichonnes, des poêlons, des **coquemars***, et même des **astragales abîmés*** qu'elle **s'était laissé fourguer*** par des **maîtres chanteurs***.

Jusque-là* **s'étaient succédé*** des clients si **extravagants*** qu'elle était à cent **lieues*** de penser qu'on **pût*** l'épater encore !

Un jour, pourtant, trois **m'as-tu-vu*** patibulaires **s'étaient introduits*** presque en catimini dans sa boutique **exiguë***...

Aussitôt, le moins bizarre avait interpellé l'antiquaire, se déclarant à la recherche de **ciels de lit*** **rococo*** qu'ils **s'étaient représentés garnis*** de **pampilles*** violacées... Pendant ce temps, ses acolytes, lorgnant des **chlamydes*** défraîchies, **s'en étaient drapés***, puis **s'étaient déhanchés*** devant des **psychés*** sans tain. Trouvant cocasses deux **mouflons*** borgnes empaillés et trois hiboux naturalisés qui cohabitaient, ils les avaient frénétiquement **époussetés*** jusqu'à ce qu'une **figuline*** en équilibre précaire **s'écrasât*** sur les **ex-voto*** d'un lieu saint **rhodanien***. Les recherches **s'étant déroulées*** **couci-couça***, leur compère s'était rabattu sur deux **planisphères*** jaunies qu'il paya comptant !

Tout ébaudie* et toute soulagée, l'antiquaire regarda s'éloigner ce trio d'**olibrius*** dans une carriole **tintinnabulante*** !

Ayants droit : comme des ayants cause, ce nom appartenant au langage juridique s'écrit en deux mots et sans trait d'union. Seul le premier élément prend la marque du pluriel.

Cette : si l'on a écouté attentivement le texte de la dictée, on aura compris, dès « qu'elle s'était laissé fourguer... » que l'antiquaire était une femme, donc « cette »

S'était constitué : verbe accidentellement pronominal. Elle avait constitué quoi : un fonds hétéroclite ; le COD étant placé après le verbe, le participe passé « constitué » demeure invariable.

Fonds : Fonds de commerce, ou sans complément fonds : ensemble des biens mobiliers et des droits appartenant à un commerçant ou à un industriel et lui permettant l'exercice de sa profession. Ne pas confondre avec son homonyme « fond » Partie la plus basse de qqch. de creux, de profond.

Hors pair : attention, ne prend pas de trait d'union

À la queue leu leu : Pas de trait d'union.

Dilettantes : prend 2 « T » Personne qui s'occupe d'une chose pour le seul plaisir, en amateur.

De tout acabit : acabit ne prend qu'un « C » et l'expression entière est au singulier.

Bric-à-brac : deux traits d'union pour ce substantif formé à partir de l'expression à bric et à brac.

Capharnaüm : c'est un des très rares mots français à prendre un tréma sur le « U ».

Pêle-mêle : il s'agit ici de l'adverbe, qui, comme le nom masculin invariable, prend un trait d'union et 2 accents circonflexes.

Rassemblés : participe passé attribut des sujets « des crédences, des bonheurs-du-jour, des maies, des poêlons... » L'accord global se fait donc au masculin pluriel.

Crédences : une crédence est un buffet de salle à manger où l'on range et expose la vaisselle précieuse.

Bonheurs-du-jour : petits bureaux ouvragés à tiroirs. Mot composé de 2 traits d'union et seul le premier élément s'accorde.

Maies : maie est une sorte de huche ou de coffre à pain.

Coquemars : n.m. désigne une bouilloire à anse.

Astragales abîmés : astragales est un masculin pluriel, donc « abîmés ». Il s'agit d'une moulure d'ornement.

S'était laissé fourguer : pour savoir si « laissé » doit s'accorder, il faut déterminer, dans cette phrase, qui fait l'action du verbe à l'infinitif « fourguer ». Ici, ce sont « des maîtres chanteurs » qui font l'action de fourguer et non l'antiquaire, donc « laissé » est invariable. En clair, s'il s'agit du sujet, laissé, s'accorde, mais si ce n'est pas le sujet, laissé, demeure invariable.

Maîtres chanteurs : pas de trait d'union pour ce mot composé, et, au pluriel, les deux éléments s'accordent.

Jusque-là : adverbe de lieu, se joint à la préposition jusque par un trait d'union.

S'étaient succédé : verbe accidentellement pronominal. Ce verbe ne peut avoir de COD car on succède « à » quelqu'un. Par conséquent, le participe passé de ce verbe est toujours invariable.

Extravagants : modifié par l'adverbe « si » cet adjectif verbal épithète s'accorde avec « clients ». (Bien distinguer extravagant, adjectif verbal de extravagant, participe présent).

Cent lieues : il s'agit de la lieue, mesure de distance.

Pût : forme conjuguée à l'imparfait du subjonctif du verbe pouvoir, d'où l'accent circonflexe.

M'as-tu-vu : mot composé de trois éléments qui prend deux traits d'union et une apostrophe et reste invariable.

S'étaient introduits : verbe accidentellement pronominal. Raisonement : trois m'as-tu-vu patibulaires avaient introduit qui ? « s » pronom personnel mis pour « eux-mêmes » ; le COD est placé avant le verbe donc le participe passé s'accorde au masculin pluriel.

Exiguë : au féminin, les adjectifs aigu, ambigu, exigu, prennent un « e » final et un tréma sur le « e ». Toutefois, Le petit Larousse dans son édition de 1985, en accord avec l'académie française admet également un tréma sur le « u ».

Ciels de lit : pas de trait d'union et accord seulement du premier éléments. On écrit au pluriel ciels (plutôt que cieux) conservant la graphie du nom composé au singulier ; comme des œils-de-bœuf.

Rococo : adjectif invariable, ne prend qu'un c

Qu'ils s'étaient représentés garnis : « représentés » participe passé du verbe accidentellement pronominal. Raisonement : ils avaient représenté quoi : « qu' » pronom relatif ayant pour antécédent « ciels de lit. Le COD placé avant le verbe, l'accord se fait donc au masculin pluriel. Et « garnis » adjectif est attribut Du COD « qu' » s'accorde également au masculin pluriel.

Pampilles : Chacune des petites pendeloques groupées en franges, servant d'ornement.

Chlamydes : Nom féminin : dans l'antiquité : Manteau court et fendu, agrafé sur l'épaule.

S'en étaient drapés : verbe accidentellement pronominal. Raisonement : ses acolytes avaient drapé qui ? « s' » pronom personnel mis pour « eux-mêmes », donc l'accord se fait au masculin pluriel.

S'étaient déhanchés : verbe pronominal, dont le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet « ses acolytes ».

Psychés : nom féminin : grand miroir sur pied

Mouflons : un seul « f ».

Epoussetés : Ne prend qu'un seul « t », ce participe passé s'accorde avec le COD « les » pronom personnel placé avant le verbe, et, mis pour « deux mouflons borgnes... » donc l'accord se fait au masculin pluriel.

Figuline : se dit des poteries émaillées de Bernard Palissy ornées de figures et de plantes en relief.

S'écrasât : dans une proposition conjonctive introduite par la locution conjonctive « jusqu'à ce que » on emploie le subjonctif ; ici, l'imparfait, en raison de la concordance des temps, d'où l'accent circonflexe sur le « a » et un « t » final.

Ex-voto : attention, on pouvait l'écrire « exvoto » Objet, plaque que l'on place dans une église, une chapelle, en accomplissement d'un vœu ou en remerciement.

Rhodanien : adjectif. Du Rhône. Le couloir rhodanien.

S'étant déroulées : participe passé d'un verbe accidentellement pronominal, Raisonnement : les recherches avaient déroulé qui ? « s » pronom personnel mis pour « elles-mêmes » donc on accorde.

Couci-couça : locution adverbiale avec trait d'union et une cédille à « couça ».

Planisphères : est masculin donc « jaunis »

Tout ébaudie : « tout » reste invariable devant une voyelle. Se divertir, se réjouir, s'égayer.

Olibrius : nom d'un empereur romain du V siècle, incapable et fanfaron. Individu qui se distingue par son excentricité stupide.

Tintinnabulante : Ce mot issu d'un nom latin signifiant « clochettes » appartient à la famille de « tinter », « tintinnabuler ». C'est tinter comme un grelot, une clochette.